



Hermenches, 27 mai 2019

Municipalité  
1513 Hermenches

---

## Préavis de la Municipalité d'Hermenches, n° 5 / 2019

### Crédit d'investissement pour l'entretien extérieur du refuge et du stand de tir.

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

#### 1. Préambule

Les boiseries extérieures du refuge nécessitent un entretien, les faces nord et sud sont couvertes de poussières et le bois de la façade au levant est usé par le soleil et les intempéries, le vernis étant inefficace voir ayant disparu.

Les avants toits sont aussi à nettoyer et à revernir.

De plus la cape de la cheminée doit être remplacée, selon le rapport de police du feu du 26 février 2019.

#### 3. Situation actuelle

Les derniers travaux d'entretien du bois ont près de 20 ans.

#### 4. Détail du projet

Brossage puis vernis système 2 couches.

Remplacement de la cape de cheminée en béton.

#### 6. Financement

|  |     |         |
|--|-----|---------|
| Nettoyage des murs et de la paroi anti-bruit | CHF | 1000.-  |
| Opération de brossage mécanique              | CHF | 4100.-  |
| Application d'un système de vernis 2 couches | CHF | 10000.- |
| Larmiers et chéneaux                         | CHF | 1900.-  |
| Remplacement de la cape de cheminée          | CHF | 4300.-  |
| Divers et imprévus                           | CHF | 2700.-  |

Financés par un crédit d'investissement de CHF 24'000.- amorti sur 10 ans

#### 7. Calendrier

Les travaux seront effectués en été-automne 2019

## 8. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande aux membres du Conseil général de donner leur accord à cet investissement.

### LE CONSEIL GENERAL D'HERMENCHES

- Vu le préavis de la Municipalité n° 5/2019, du 27 mai 2019, concernant la demande de crédit d'investissement pour l'entretien extérieur du refuge et du stand de tir;  
Vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour ;

#### **d é c i d e**

1. d'accorder un crédit d'investissement de CHF 24'000.-
2. d'autoriser la Municipalité à emprunter tout ou partie de cette somme
3. d'amortir l'objet sur 10 ans

### Municipalité d'Hermenches

Sylvain Crausaz  
Syndic

Laetitia Déglon  
Secrétaire Municipale